

Débat FACC 30 novembre 2023

à la Maison des auteurs – SACD – PARIS

La Fédération de l'action culturelle cinématographique a organisé, le 30 novembre 2023 à la Maison de auteurs – SACD - Paris, une journée d'ateliers et de débats autour de l'action culturelle cinéma confrontée au Pass culture.

La journée a réuni une quarantaine d'intervenants cinéma, de responsables/salariés de structures, de représentants institutionnels ainsi qu'une cinquantaine de personnes connectées en visio-conférence.

Trois ateliers en matinée ont permis de tracer les perspectives de la FACC et son activité sur les mois et années à venir, au service du déploiement et de la reconnaissance des activités de ce champ du cinéma/audiovisuel, encore insuffisamment reconnu, malgré les enjeux qu'il comporte pour l'avenir et la cohésion de notre société et pour l'éducation de nos enfants.

L'après-midi, après l'adoption d'une **charte** définissant l'action culturelle cinéma dans toutes ses dimensions et ses principes et valeurs pour la mise en place des activités, **Amélie Chatellier**, Présidente de la FACC et déléguée générale de l'Agence du court métrage, a ouvert le débat :

« En 2020, la Fédération de l'action culturelle cinématographique fut créée afin de rassembler tous les acteurs de l'action culturelle du cinéma, des centaines d'associations d'éducation aux images et d'accompagnement des films, qui s'avéraient isolées, invisibilisées, alors que ces structures et ces personnes sont partie prenante de la filière cinématographique. La FACC est un espace politique d'interpellation, transversal, qui couvre les champs allant de la création à l'exploitation.

Les structures et personnes portant ces activités sont actuellement dans des situations difficiles : pas d'augmentation des financements dans le secteur, ce qui revient à une réduction des moyens dans ce contexte d'inflation, et l'impression d'être en situation d'omission, alors que les discours politiques affirment ce qu'on fait comme des objectifs forts. La contradiction forte entre les paroles et les actes sont insupportables et l'arrivée du Pass culture bouleverse les fondements de notre travail associatif tout en représentant une manne financière qu'on ne peut pas ignorer. »

Les intervenants du débat :

Jean-Michel Lucas, militant des droits culturels, il fut professeurs d'économie, DRAC en Aquitaine, et observateur critique du Pass culture, notamment dans ses réponses aux questions du Sénat à ce sujet.

Elisa Germain Thomas, médiatrice 12/25 ans au cinéma Jacques Prévert de Gonesse, autrice d'un mémoire sur le pass culture dans le cadre de son Master à la FEMIS

Fabrice Bassemon, directeur de l'association Clair obscur, portant le festival Travelling et la coordination de Lycéens et apprentis au cinéma pour la Région Bretagne

David Obadia, délégué général de l'AFCAE (Association française des cinémas Art et Essai)

Barbara Cornuau, coordinatrice de dispositifs scolaires aux Ecrans, association territoriale Drôme Ardèche

Le débat, modéré par Anne Lidove, coordinatrice de la FACC et présidente de l'Association nationale des cinémas itinérants était titré : **Face à la crise du financement des projets et des structures, le Pass culture constitue-t-il un remède ou un placebo ?**

L'action culturelle cinéma participe de l'éveil culturel, citoyen et éducatif de tous. Il comprend toutes les activités d'éducation aux images et permet au cinéma d'être davantage qu'un divertissement : un moment citoyen que l'on partage, qui réveille nos consciences et nos sensibilités. Le manque de moyens des personnes et structures qui portent ces activités menace nombre d'entre elles. Les 270 millions du Pass culture représentent, certes, la possibilité de financer en partie ces activités. Mais quelle place pour l'éditorialisation des contenus, la prescription pédagogique, le fonctionnement des structures qui animent les territoires ?

Elisa Germain-Thomas :

Médiatrice 12/25 ans au cinéma Jacques Prévert de Gonesse, elle vient d'être diplômée de la FEMIS et son mémoire, dirigé par Didier Kiner, directeur de l'ACRIF, est titré : Pass Culture et éducation à l'image : enjeux et perspectives d'une nouvelle politique dans le champ de l'éducation artistique et culturelle. Son contenu : https://www.femis.fr/IMG/pdf/germain-thomas_elisa_me_moire_exploitation_final.pdf

Elle en présente les premières parties, ce qui permet de revenir sur l'histoire et les fondamentaux de l'éducation aux images en France et de décrire les deux aspects du Pass culture : la part individuelle et la part collective.

« Les spécialistes de l'Education Artistique et Culturelle (EAC) mettent en avant :

- la notion de partenariat, entre les professeurs, les chefs d'établissements, les responsables de structures culturelles, les artistes. L'art peut entrer dans les murs de l'école, et l'éducation peut se jouer hors les murs.

En 1981, un protocole d'accord est signé entre le Ministère de l'éducation nationale et le Ministère de la culture, pour une participation plus active des artistes dans l'éveil culturel et artistique ; le partenariat est inscrit dans les textes, et c'est la naissance de nombreux dispositifs : les options dans les lycées, les dispositifs d'éducation aux images, les classes à PAC ; l'objectif : chaque enfant doit être touché à 4 reprises au moins par des rencontres avec des artistes au cours de sa scolarité.

- l'intégration des collectivités, pour le partenariat, et l'ancrage territorial. Il est nécessaire d'intégrer les acteurs de proximité, dans l'organisation et le financement de ces projets et de confier les fonctions de chefs de file aux collectivités, comme le sont les dispositifs d'éducation aux images. Collège au cinéma a 30 ans, il a su résister aux discontinuités politiques grâce à son ancrage territorial.

- la notion d'accompagnement des jeunes, l'importance de la médiation et du contact avec les publics, qui peut permettre de mener des actions et de toucher les jeunes. L'importance de l'art dans l'école, lieu démocratique par essence, lieu de l'échange, où on apprend à être libre, comme le dit Alain Bergalat : la rencontre du cinéma à l'école, sinon, où ?

Ces trois axes fondamentaux ne se retrouvent pas dans le Pass culture. Impulsé par Macron sur deux principes :

- le manque de moyens financiers (faible pouvoir d'achat des jeunes, c'est LE FREIN)
- le concept d'autonomie et de libre arbitre, le concept de choix

Le Pass culture est une application géolocalisée, créditée de 500€ pour réserver des produits culturels présents sur l'application, 2 ans pour dépenser cette somme.

L'objectif était l'amplification des pratiques culturelles, et la diversification vers des produits vers lesquels les jeunes n'iraient pas spontanément.

L'expérimentation menée en février 2019 représente un test mitigé : 137€ ont été dépensés en moyenne et le principe est jugé trop consumériste, sans action éducative. En mai 2021 : généralisation du Pass culture pour sa part individuel (300€ dès 18 ans, ouverture dès 15 ans) et de la part collective en septembre : les

établissements scolaires ont des enveloppes à dépenser pour des projets artistiques et culturels, pour aller « au delà » de l'existant et développer la rencontre avec les artistes.

Mais ce nouveau projet est pensé sans prendre appui sur les principes existants, sans associer les collectivités territoriales ni les associations territoriales.

Quelques chiffres, en novembre 23 : plus de 3 millions d'utilisateurs, soit 76 % des 18 ans et 47 % des 15/17 ans - Le cinéma représente 20 % des réservations, alors qu'il ne représentait que 10 % il y a un an.

Plus de 2 millions d'élèves sur la part collective, plus de 80 % des établissements scolaires concernés.

Quantitativement, c'est un succès, ce qui répond aux objectifs quantitatifs.

Financement : 208,7 millions par le Ministère de la culture, soit 25 % du budget du service transmission des savoirs et démocratisation de la culture + 51 millions par le ministère de l'Education nationale

Mais la dimension éducative du Pass, le respect des principes de l'EAC ?

Le Pass culture n'est pas là pour accompagner des projets d'éducation aux images, ce n'est ni la mission, ni la formation des équipes du Pass. C'est juste une ligne de financement.

Il n'y a donc pas de médiation, d'accompagnement, pas d'émergence de projets qualitatifs.

Que favorise cette part collective ? Les projets généralisables, les séances à la carte, dont la qualité peut... étonner !

Objectifs : « toucher » le plus de jeunes, peut importe pour quelle sortie et à quelle fréquence ; il s'appuie forcément déjà sur des offres déjà identifiés par les jeunes : Disney, Avatar, ...

Comment diversifier les pratiques, alors que le pass est contraint par des objectifs quantitatifs ?

Si on veut que les jeunes aillent vers des films qu'ils ne connaissent pas, il y a un conflit d'objectifs. On se heurte alors à la sociologie et à la loi du marché. Il faut aller à la rencontre des jeunes pour développer une curiosité. L'idée de choix est complètement illusoire, un chèque ne vient pas contrecarrer les clichés, les préjugés, les inégalités sociales ni les codes sociaux.

Limite dans les objectifs de diversification : le Pass a une vision consumériste, il parle d'offre, de produit, de consommation, c'est un vocabulaire antinomique avec celui de l'EAC. Il rompt avec certains pré-requis, néglige les intermédiaires, fait totalement l'impasse sur le travail de médiation et de coordination.

Il ne répond pas aux objectifs de démocratisation culturelle, il faut pointer ces dysfonctionnements et il faut faire quelque chose, s'en emparer, en réinjectant de la médiation, du contact, pour qu'il réalise ces objectifs . »

Jean-Michel Lucas, vous avez écrit que le Pass culture est un coup dur pour la politique culturelle française, mais un pactole de 270 millions d'euros. Le pass culture défend une vision plus horizontale de la culture, qui permet, soi-disant, aux jeunes de faire leurs propres choix culturels, en pleine liberté, sans suivre ce qui serait préconisé par les parents, les enseignants. En quoi est-ce donc aux antipodes des droits culturels, donc vous défendez la conception horizontale depuis des années ? Vous dites qu'il faut résister au Pass culture actuel. Pourquoi, comment ?

Jean-Michel Lucas :

« Je me souviens d'avoir été acteur de cette histoire de « l'action culturelle » qu'Elisa vient de rappeler. Je faisais partie de ceux qui privilégiaient les projets longuement travaillés entre partenaires, mais j'ai beaucoup de souvenirs où la tentation dominante était que tous les enfants soient « touchés par la culture », ne serait ce qu'en visitant un musée une fois de temps à autres. Ce qu'il faut bien appeler l'illusion de l'Évangélisation artistique et culturelle des jeunes générations, avec un grand saupoudrage des moyens publics. On y est encore manifestement avec le 100% EAC , loin d'une approche où la priorité devrait être l'Émancipation Artistique et Culturelle.

Le dispositif du Pass Culture a voulu renouveler cette politique d'évangélisation, mais il est construit sur la fiction simpliste que la culture est une affaire de consommation individuelle de biens dits artistiques alors que l'idée même de culture repose sur la force des relations que l'on a les un.e.s avec les autres. Je ne répète pas les arguments bien connus contre ce consumérisme magique.

Le pire est que l'argent du Pass culture, soit plus de 283 millions d'euros, c'est de l'argent public, lequel doit répondre à l'intérêt général. D'où la question : en quoi distribuer de l'argent public à des jeunes de 18 ans pour acheter ce dont ils ont envie, selon leur goût artistique, répond à l'intérêt général ? La réponse du Pass est de dire que le premier achat sera suivi d'autres et que la plate forme Pass culture incitera, ensuite, le jeune à acheter des produits artistiques qu'il ne connaît pas encore ! C'est un raisonnement bien naïf ! Le Pass culture a construit pour cela des algorithmes de « personnae » qui placent chaque jeune dans une catégorie virtuelle d'incitation à acheter d'autres biens artistiques. Le mécanisme emprunte aux plates formes privées et fait de la plate forme Pass une sorte d' « Amazon culturel » !!

Le problème est que le Pass n'a aucune responsabilité sur le suivi de ce que chaque jeune fait ou pas de l'argent public. Le pass donne.... mais ne sait rien de ce qui se passe après l'achat. L'Etat distribue de l'argent sur une simple intuition et sans construire de relations avec les jeunes.

De plus, les chiffres sont impressionnants. Plus de 208 millions sur le seul budget du ministère de la culture ! J'ai écrit deux articles pour indiquer tout ce qu'il serait possible de faire avec cette somme : par exemple doubler les subventions d'institutions artistiques (<https://e.pcloud.link/publink/show?code=XZEf8jZkmc1OSIXc3ylsYPI9AfcjH22bX7k> ou acheter des livres dans les bibliothèques (<https://e.pcloud.link/publink/show?code=XZMcQ1Z2leiUL2tcJypU4ubWWWhBluAWnNeV>

Je ne reprends pas ces chiffres ici : je veux seulement souligner que tant d'argent pour cette plate forme d'individualisation de la consommation de biens culturels signifie politiquement que l'État ne tient plus à soutenir les structures artistiques en place ; il veut, seulement, les transformer en « épiciers » de produits artistiques, en concurrence sur les marchés des produits jeunes. Ce qui est vraiment dramatique dans cette mauvaise histoire, c'est que les équipes artistiques sont condamnées à transformer « l'art » en produits absorbables dans des tableaux Excell !

J'ai surtout été révolté quand j'ai lu que la plate forme, sorte de « Bon Coin » culturel étatique, prétendait être porteur des droits culturels et « d'émancipation » pour les jeunes. J'ai vraiment pensé que l'Etat n'avait pas le droit d'abuser, ainsi, du sens des mots avec cette plate forme de consommation individualisée. J'ai cru bon de réagir vivement en tant que citoyen, pour présenter une autre conception : celle des *compagnonnages émancipateurs*.

Toutefois, en réalité, à l'intérieur même du dispositif du Pass culture, les critiques ne manquaient et, la ficelle individualiste est tellement grosse que des évolutions sensibles sont apparues discrètement.

D'ailleurs, je dois ici rendre un hommage appuyé à Sébastien Cavalier, Président du Pass culture. Contrairement à toutes les personnes dont j'ai critiqué la politique (ça m'arrive de temps à autre d'oser la critique frontale) et qui n'ont plus jamais voulu échanger avec moi, Sébastien Cavalier a pris contact pour me proposer de discuter !

C'est si rare que je ne pouvais que répondre favorablement. On discute !

Effectivement, le ton et les intentions changent. Il est question de favoriser les expériences des jeunes, en groupe, au delà de la seule consommation. L'idée que les jeunes aient des responsabilités prend corps. Et l'opposition avec les structures artistiques n'est plus revendiquée ; l'esprit de partenariat refait surface. Tant mieux.

D'ailleurs madame la Conseillère de Mme la ministre de la culture me l'a bien confirmé en me disant que le Pass culture devrait être compris comme un prolongement de la politique de Jack Lang. Et je puis vous assurer qu'à cette époque, on avait de l'enthousiasme, de l'ambition et beaucoup d'espoir... J'ai donc, de nouveau, de l'espoir !

Le Président du Pass Culture a, ainsi, accepté d'engager une discussion sur ce que pourrait devenir une expérimentation sur un pass finançant des compagnonnages émancipateurs... Ce ne sera pas facile à

intégrer mais nous sommes un petit groupe à y croire. Ce n'est pas le retour à l'action culturelle mais plutôt des avancées vers des mises en relations culturelles, où des jeunes de 13 à 18 ans, dans l'esprit des droits culturels, pourraient - le mieux serait en groupe - construire leurs propres parcours culturels en prenant appui sur les multiples ressources, notamment des professionnels..

On doit se revoir bientôt (j'espère!) et je vous ferai, immédiatement, signe si l'idée d'expérimentation de tels compagnonnages peut se concrétiser.

A mon sens, le Pass culture a été une erreur politique – on reste quand même coincé dans l'achat de biens culturels ! - mais techniquement et financièrement, il y a sans doute moyen de trouver de meilleures solutions pour « faire culture ensemble » que « l'envie » individuelle de consommer !

C'est le moment d'entrer en dialogue avec le Pass culture pour permettre aux acteurs culturels de reprendre la place et de coopérer, avec la perspective que ce projet du Pass culture continue d'évoluer. »

Le débat a pour objectif de donner la parole aux acteurs du terrain : comment vivent-ils l'arrivée du pass culture dans leurs pratiques, comment poursuivre les activités dans ce cadre, comment l'EAC et les dispositifs d'éducation aux images parviennent à maintenir leurs valeurs et fondamentaux avec l'arrivée du pass culture ou comment s'en servent-ils... ?

Comment faites-vous Barbara, pour les dispositifs d'éducation aux images, comment gérez-vous cette situation au sein des comités de pilotage ?

Barbara Cornuau :

« Collège au cinéma, c'est une coordination bi-départementale pour deux départements (Drôme et Ardèche), même programmation, même comité, cela a permis de sauver pas mal de choses dans nos territoires.

Collège au cinéma a 30 ans, il fonctionne bien et existe dans presque dans tous les départements. Le pass culture est arrivé au dessus de modes de fonctionnement très établis, qui font toujours leurs preuves. Comment a-t-on fait ?

Collège au cinéma, c'est un comité de pilotage national qui détermine une liste de 120 films, 10 nouveaux entrent chaque année ; ce sont des professionnels qui s'interrogent longuement, débattent sur les films choisis, en fonction de leur intérêt et de leur adaptation à l'âge des élèves. On choisit deux listes, une pour les 6ème et 5ème, une autre pour les 4ème et 3ème. L'idée est de proposer une liste large et représentative de ce qui peut se faire en terme de films : fiction, documentaires, films d'animation, films récents ou de patrimoine pour une grande variété de genres et de contenus.

Cette liste nationale est commune à toute la France et dans chaque département, un comité de pilotage choisit les films qu'il va proposer aux élèves pour l'année scolaire à venir. Les comités de pilotage réunissent des représentants du Département, de l'Education nationale, la DRAC, des salles de cinéma, des enseignants et des structures d'éducation aux images du territoire ayant valeurs d'experts ; 3 films sont choisis pour chacune des catégories d'âge, 6 en tout. Les participants au comité de pilotage débattent longuement, ont des temps de visionnage, sont très impliqués, tentent chaque année la création d'un fil rouge, pour un parcours de spectateurs des élèves sur l'année. En Drôme et Ardèche, on a la chance de proposer des formations aux enseignants, - c'est le cas un peu partout encore - pour visionner les films ; des fiches pédagogiques sont rédigées nationalement et mises à leur disposition. C'est une machine bien huilée, qui permet aux enseignants d'être bien accompagnés dans ce projet, pour que ce soit facile pour les enseignants, pour qu'ils aient les outils pour s'engager dans ce projet. On peut aller vers des films moins faciles, des élèves de 4ème 3ème qui vont aller voir des films d'Agnès Varda par exemple ; si ce n'est pas dans le cadre de ces dispositifs, comment les jeunes pourraient découvrir ces films ?

En terme de financement, 100 % du dispositif est financé par les deux Départements, cela représente une belle mobilisation des enseignants, les effectifs sont élevés, cela fonctionne très bien. Quand le Pass culture est arrivé, on en a beaucoup discuté au plan national ; au départ, c'était plutôt non, ne pas confondre les deux pour ne pas abîmer l'existant, et puis ensuite s'est dit pourquoi pas ; on a fini par décider de laisser les comités de pilotage des départements ou des régions choisir d'intégrer ou non le Pass culture aux dispositifs

existants. En Drôme et Ardèche, on a donc discuté en comité de pilotage, puisqu'aucune directive n'avait été prise au plan national.

Le Pass culture, pour sa part collective qui concerne les dispositifs, est arrivé d'abord pour les lycées, puis il a été étendu aux 4ème 3ème, puis au 6ème 5ème l'année scolaire suivante. Quand on travaille sur un dispositif comme Collège au cinéma, on réfléchit à l'échelle d'un établissement scolaire. Potentiellement, on nous dit que les 4ème 3ème auront droit à plus d'activités ; en terme d'équité, cela nous pose problème. La deuxième chose, c'est que le Pass culture ne financera pas les transports, donc entre un établissement urbain qui pourra utiliser les propositions du Pass culture et un collège de la campagne ardéchoise, dont le devis des transports est faramineux (600€), comment traiter cela ? Pas de réponse !

Les Départements de la Drôme et de l'Ardèche sont venus nous interroger, pour un dialogue agréable et constructif, notamment pour nous demander si le Pass culture pourrait financer la billetterie. On s'est donc réuni, et pour nous, c'était plutôt non ; on avait plusieurs craintes, et ces craintes semblent être partagées – on avait déjà cette question des transports et l'autre crainte, c'était de fragiliser un dispositif qui fonctionne bien. Car les élèves vont aller voir Persepolis - film plutôt facile, mais certaines réticences quand même vu le contexte politique international – puis Tom Boy, le Petit fugitif. Des films pas forcément évidents, qu'il faut travailler et amener, qui ne se rapportent pas forcément aux programmes scolaires, trois fois dans l'année (3 demi-journées de transports scolaires, trois calages avec les salles de cinéma à organiser et pas de films au service de leurs programmes scolaires !). Les enseignants qui s'y inscrivent sont des militants ! Nous, on a envie que les élèves aient un vrai parcours. Si on prend des crédits du Pass culture pour financer cette sortie scolaire, on a craint que les enseignants aillent se reporter vers une autre sortie au cinéma, ils devenaient libres de choisir le film ! Très concrètement, cela s'est traduit l'an dernier par de très nombreuses sorties pour voir le film « Simone... », qui servait le programme d'histoire, ce qui est à l'anti-thèse de ce qu'on défend en tant que coordination de dispositifs scolaires.

Finalement, les crédits du Pass culture peuvent être utilisés pour financer des prolongements des dispositifs, comme des ateliers de pratique artistique.

Ce sont les comités de pilotage qui ont dû décider eux-mêmes de la manière d'intégrer ou non le Pass culture. Comment gérez-vous cette situation pour Lycéens et Apprentis au cinéma en Bretagne, que l'association Clair Obscur coordonne ?

Fabrice Bassemon :

« Aujourd'hui, a-t-on le choix ? Les enseignant.es pour leur part n'ont plus le choix, par conséquent, les acteurs culturels se trouvent au cœur d'une équation insoluble.

Sur la part individuelle, les festivals de cinémas ont joué le jeu, ils ont publié des propositions, offerts des places, proposé des pass jeunes, construit des séances événementielles avec des jeunes, construits des propositions avec les salles de cinéma, notamment adhérentes de l'AFCAE. On a donc joué le jeu du Pass culture puisque c'est ce qu'on nous demandait : publier des offres ciblées, intelligentes, valoriser l'offre festivalière sur le pass culture, comme axe de communication.

En guise de visibilité et de communication, c'est peu concluant car les algorithmes font que les offres des festivals ne remontent pas assez dans les offres du Pass culture et que les festivals de cinéma finalement obtiennent peu de réservation via le pass culture individuel. C'est un constat national, à quelques exceptions près.

Concernant la part collective, c'est un autre enjeu. L'utilisation de la part collective du Pass culture au titre des dispositifs scolaires n'était pas gagnée au départ. C'était une demande pragmatique que faisaient remonter les coordinations de Lycéens et apprentis au cinéma et Collège au cinéma, car les chefs d'établissements doivent faire face à de nombreuses charges supplémentaires, notamment liées à la crise économique et énergétique. La part du budget des établissements pour les « sorties » culturelles a beaucoup diminué, que la part collective peut compenser en partie. Et si les dispositifs d'éducation aux images ne s'en emparent pas, ce sont d'autres dispositifs, souvent concurrentiels, qui vont s'en emparer ; les séances à la carte, déconnectées de tout parcours, par exemple, alors que cette notion de parcours est une dimension importante et une démarche de formation qualitative, autant pour les enseignants que pour les élèves ;

Jean-Michel Lucas en est un témoin direct, moi également ; on est nombreux à avoir participé aux dispositifs en étant jeunes, cela a ouvert nos horizons, déclenché des vocations professionnelles, parfois cela nous a sauvé aussi.

Pragmatisme et injonction donc, étant donné le contexte économique, notamment pour les établissements scolaires. Les chefs d'établissements et enseignant.e.s ont demandé à pouvoir utiliser la part collective pour les séances organisées dans le cadre des dispositifs scolaires pour aller en salle de cinéma, et au sein du comité de pilotage de LAAC en Bretagne, nous avons demandé à ce que cela soit le cas, car sinon, on se retrouve dans une concurrence déloyale, qui aurait favorisé les sorties qui ne s'inscrivent pas dans une démarche de formation de qualité et au long court.

Ce qu'on peut constater sur la part collective, c'est que ça permet de mettre en place des projets pour les enseignants. Notamment pour les options cinéma des établissements récemment mises en place et non encore soutenues par l'Etat via les DRAC. Si les enseignants souhaitent mettre en place des actions en partenariat avec Clair Obscur, ils ont la possibilité d'utiliser la part collective du Pass culture pour financer des activités culturelles.

Le pass culture est aussi lié à un outil qui s'appelle Adage.

Les enseignants doivent inscrire toutes sorties culturelles sur Adage, et retrouver les offres publiées par les acteurs culturels sur le Pass culture. Ce sont deux plateformes différentes, auxquels n'ont accès qu'un partenaire sur les deux, qui communiquent entre elles mais sur lesquelles le partenaire culturel n'a pas accès.

Le temps que nous consacrons à monter le partenariat, le projet ensemble, on le passe à publier l'offre et à se chercher sur les plateformes de l'autre ! C'est une perte de temps et d'énergie. Les salariés passent beaucoup de temps à cela, les coordinateurs d'éducation aux images passent un temps fou sur la publication des offres, et pendant ce temps là, on ne fait pas notre boulot, celui de la relation humaine.

Pour être concret et direct, en Bretagne, 50 % des enseignants déclarent utiliser la part collective du Pass culture pour acheter une partie des places de cinéma des dispositifs, car ils n'ont pas le choix. Les places de cinémas des dispositifs ne sont pas financées pour les dispositifs en Bretagne (une partie par le département du Finistère sur Collège au cinéma), comme dans la plupart des régions (à quelques exceptions près).

Le pass culture s'inscrit dans un contexte économique très contraint ; on est dans une fragilité extrême, les coûts de fonctionnement de nos structures augmentent, la conjoncture économique est difficile et même si nous restons dynamique et inventif, la situation pour les festivals est critique. Les festivals, il faut le savoir, financent en partie les dispositifs scolaires. Le conseil d'administration de Clair Obscur a validé le fait que les bénéfices que l'on pouvait tirer du festival (les recettes propres représentent 30 % du budget de l'association), financeraient la part de recherche et développement des dispositifs d'éducation aux images, car les coordinations des dispositifs sont très peu financées par l'État ; heureusement que les collectivités territoriales prennent le relais, notamment la Région Bretagne pour Lycéens et apprentis au cinéma dans le cadre d'un marché public d'ailleurs.

Il faut donc savoir que la fragilisation des festivals va à terme aggraver la fragilisation des dispositifs, puisqu'ils ne pourront plus compenser. Tout cela s'inscrit dans un même écosystème, les fragilisations de ces acteurs vont avoir un impact sur les autres pans du secteur cinématographique (exploitation, distribution notamment), à l'échelle territoriale et nationale.

Par ailleurs, on a vécu à cette rentrée les nouvelles modalités de fonctionnement dans l'éducation nationale pour les « remplacements de courte durée » (RCD), et pour la formation des enseignants sur le temps scolaire. Les nouvelles directives ministérielles préconisent en effet, de former les enseignants sur le hors temps scolaire et imposent le remplacement des enseignants qui accompagnent leurs élèves sur une sortie scolaire, c'est impactant pour toutes les coordinations. Ce, dans une temporalité très différente selon les académies. En Bretagne, dès cette rentrée, le rectorat a préconisé la participation aux formations d'un seul enseignant par établissement. Cela est, bien entendu, en contradiction totale avec les principes et engagements de « Ma classe au cinéma », puisque normalement tous les enseignants concernés par les dispositifs doivent pouvoir avoir accès aux formations. Cette décision a directement impacté les formations, puisque 50 % des enseignants n'ont pas été en mesure d'y participer ; c'est dommage, car les enseignants

sont aussi des militants conscients des enjeux de la formation. Conséquences : – 25 % des inscriptions d'élèves pour cette rentrée scolaire : on est passé de 17000 à 13000 élèves inscrits entre les deux années scolaires. Cela représente 12000 entrées cinéma en moins sur le territoire breton, donc un effet direct sur l'écosystème du cinéma.

La formation doit avoir lieu sur le temps de travail des enseignants, ce serait revenir 30 ans en arrière que d'accepter que ce ne soit plus le cas. Maintenir la sortie scolaire en salle de cinéma dans les dispositifs est également essentielle, sinon, pas d'éducation aux images.

Cet édifice fragile pourrait être détruit rapidement, le principe du Pass culture est inquiétant, car il a été pensé contre ce qui existait, cela concorde avec une logique néolibérale, un complet changement de paradigme par le fait que les prescripteurs ont complètement changé. On assiste à une décrédibilisation des acteurs culturels, au profit des youtubeurs, des algorithmes, dans une logique consumériste d'hyper choix sur le web, contre les valeurs de l'action culturelle. »

Et pour les salles de cinéma, le Pass culture constitue -t-il une opportunité pour la reconquête des publics, notamment les jeunes publics ? Quels sont les retours de terrain ?

David Obadia :

« Je ne peux pas me faire le porte parole de toutes les salles de cinéma, mais on reçoit beaucoup de remontées sur la part collective. On partage les interrogations qui viennent de s'exprimer. Les inquiétudes sont présentes, le Pass culture empiète sur l'existant, alors que le Pass culture devait compléter l'existant. Il peut y avoir des dérives, on est attentif à l'évolution du Pass culture et on a fait des courriers, on soutient la tribune de l'Archipel des Lucioles, on n'est pas très confiant, plutôt inquiet.

Le CNC avait impulsé, sur proposition de l'AFCAE, le fonds jeunes cinéphiles en 2022 ; c'était un fonds doté de 4 millions d'€, pour permettre aux salles de proposer des actions et séances destinées aux 15/25 ans. In fine, 250 dossiers ont été déposés dans le cadre de cet appel à projets, 212 dossiers ont été aidés, pour des montants allant de 4000 € à 16000€ par salle ; 88 % des salles Art et Essai ont été aidés dans ce cadre.

Mais le fonds jeunes cinéphiles s'est arrêté au bout d'un an, malgré son succès. Malgré l'absence d'aide, la plupart des salles qui avaient répondu à cet appel à projets continuent de proposer des films pour les 15/25 ans ; l'AFCAE a créé un comité 15/25 ans, composé de 24 membres - 14 salles et 10 associations territoriales - qui sélectionnent, visionnent et choisissent chaque mois 4 à 5 films pour ces publics, dont 1 est particulièrement mis en valeur.

En 2023 : 48 films dans la sélection et 13 films coups de cœur, c'est à dire accompagnés.

Une fois mis en place ce comité, et sélectionné les films, nous nous mettons en lien avec le Pass culture pour mettre en avant cette sélection en home page de la plateforme. L'AFCAE essaie d'orienter les choix à la consommation des jeunes vers des films Art et Essai, via cette mise en valeur des films sélectionnés.

Chiffres d'août 2023 : 50 films ont été proposés, 12000 places réservées, hors cartes d'abonnement, (car on n'a pas les chiffres plus précis sur ces cartes d'abonnements). Ce sont 300 000 consultations du Pass culture qui regardent les offres. Une fois qu'on les capte via ces offres, il faut tenter de les garder.

28 % des jeunes qui ont pris une place de cinéma parmi ces sélections ont découvert une salle de cinéma à cette occasion.

Ces chiffres sont noyés dans une complexité, mais ce sont quelques éléments positifs, et nous, acteurs culturels, on sait que le Pass culture est une manne financière ; si on n'essaie pas de la saisir, d'autres acteurs le feront à notre place ; ils le font déjà très bien.

Il faut remettre de l'action culturelle dans cette offre, pour sortir de la seule logique consumériste, du principe réducteur de l'offre et de la demande. Capter l'attention et remettre de la valeur, c'est ce qu'on essaie d'apporter à notre niveau, comme tous les acteurs culturels. »

Le dispositif Jeunes cinéphiles s'est arrêté au bout d'un an, mais de nombreuses salles poursuivent les efforts sur leurs deniers propres, en essayant d'éditorialiser leurs offres.

Pourquoi ne pouvons-nous pas permettre que le Pass culture finance aussi le travail des acteurs, celui de la prescription, de l'orientation, de l'accompagnement, de la mise en relation et en éducation, pour lutter contre les prescriptions du marché et permettre de financer le travail des acteurs culturels ?

Parole à la salle

Delphine Lizot, concernant la Tribune de l'Archipel des lucioles : « Cette tribune créée par l'association pour répondre aux inquiétudes très importantes du réseau, a déjà récolté 2000 signatures. Il est possible de continuer de signer jusqu'au 15 décembre, date de présentation au ministère de l'éducation nationale. Lien vers la tribune : <https://www.passeursdimages.fr/tribune-dispositifs-scolaires>

Antoine Leclerc, Délégué général de Carrefour des festivals : « Les collectivités territoriales sont premières dans le financement des actions EAC et avec les difficultés de cette rentrée, elles risquent de baisser les budgets culturels, ce n'est pas un encouragement pour qu'elles poursuivent au même niveau d'investissement. »

Elisa Germain Thomas : « Certains acteurs s'emparent du Pass culture, comme à l'ACRIF, avec la venue de réalisateurs. Les coordinations s'en emparent, pour faire plus mais encore faut-il pouvoir faire plus. A Gonesse, les lycées qui finançaient les places souhaitent maintenant le faire avec le Pass culture. Cela nécessite de la pédagogie pour ne pas que les chefs d'établissements suppriment une ligne de crédit. Le Pass culture est monté sur le modèle de ce qui avait été mis en place en Italie et avec l'arrivée de Meloni, il a subi de gros changements. Le changement de financement n'est pas anodin, il peut être dangereux. »

Luigi Magri, FEMIS : Il s'occupe de la formation professionnelle des directeurs et directrices d'exploitation, a dirigé des salles, coordonné des dispositifs et dirigé un pôle d'éducation aux images

« Un député de la Loire, 30 ans prônerait la généralisation des ciné-clubs dans les établissements. Qu'en pensez-vous ?

Il souligne par ailleurs la pertinence des propos sur les algorithmes, et fait référence à *Submersion*, livre du président d'Arte sur la question du choix et sur le non choix en matière de culture. Le téléphone individualise la démarche de chaque jeune dans la pratique des contenus, c'est un non sens ; mais en fait, on doit être une minorité à le penser, c'est ce qui est le plus effrayant... »

Antoine Leclerc : « Le retour de la revanche des ciné clubs dans les lycées est sorti des rencontres de l'ARP au Touquet. De manière non concertée, c'était en complète inadéquation et visiblement en méconnaissance de ce qui existe aujourd'hui. Ce message présente un risque, celui du découragement à faire les efforts que suppose la sortie en extérieur, pourtant constitutive des démarches d'éducatrices aux images et au cinéma. »

Pauline Ginot, déléguée général de l'ACID, dénote d'une incompréhension vis à vis de ce qui s'est passé aux Rencontres de l'ARP ; « on est tous favorables aux ciné clubs, nombreux sont ceux d'entre nous à y avoir forgé leur cinéphilie. Les ciné clubs existent encore et sont même remis en place dans les établissements, avec Unis cités notamment ; ce n'est d'ailleurs pas une complète réussite. En tout cas, ce message a priori inoffensif pourrait nous inciter à nous désunir, alors qu'il faut rester groupé pour ne pas accélérer le détricotage de l'existant. Un héritage, qui pourrait devenir un testament, il faut se méfier de la récupération politique, le gouvernement semble adorer les ciné clubs et c'est dangereux pour nos activités. »

Jean-Michel Lucas : « Le Pass culture n'est pas un dispositif financier, même s'il y a beaucoup d'argent. C'est un dispositif d'intérêt général.

Nous sommes en démocratie, nous pouvons donc choisir ce qui est, ou non, d'intérêt général. Le pass culture est ancré dans une conception très libérale de l'intérêt général : des personnes choisissent ce qu'elles ont envie d'acheter pour elles, sans être soumises à qui voudraient leur dire quoi choisir. Du coup, certaines compagnies, certains libraires sont satisfaits de voir arriver des acheteurs de leurs produits. C'est

l'intérêt du système de marché libre. Je me rappelle bien être devenu fan de Thélonious Monk ou des Sex Pistols parce que le marché - pas les maisons de la culture et encore moins l'école - permettait d'accéder à leurs musiques.

L'ennui, c'est que ce dispositif de marché n'est d'intérêt général que si les ventes rapportent des profits et que le marché met les offreurs et les demandeurs en concurrence mortelle. Si vous faites une offre Art et Essai, vous êtes perdant dès le départ ! Or, on parle, ici, de « nos » imaginaires d'êtres d'humanité, nous qui sommes des êtres de récits. Penser que les seuls récits qui comptent seront ceux qui se vendront bien dans la concurrence, c'est mettre l'idée même d'humanité au rencart ! La diversité des sens et des valeurs de notre humanité commune ne peut se satisfaire d'un dispositif de liberté marchande concurrentielle. C'est l'erreur du Pass que de l'avoir cru.

Ma proposition ; retrouvons l'esprit de coopération et éloignons du pass l'esprit de concurrence marchande en prenant en compte les droits culturels des personnes dans leur singularité ; Coconstruisons des relations culturelles entre personnes, n'en restons pas à des offres de marchandises ! »

On a envie que les choses évoluent correctement avec le pass culture, vu les besoins des acteurs et l'envie de continuer d'agir auprès des jeunes pour contribuer à leur ouverture et à leur curiosité.

Aujourd'hui, on assiste à des baisses de voilures dangereuses ; comment faire pour que l'argent soit mis au service de la culture, pour plus de démocratie, vers l'utilisation de cet argent à des fins culturelles ? Existe-t-il encore des espaces de négociation pour permettre aux acteurs de retrouver une place en tant qu'intermédiaire entre les œuvres et l'acte d'achat ? Nos activités ont du succès mais les moyens ne suivent pas.

Orientations, préconisations pour utiliser cet argent à des fins culturelles :

Elisa Germain-Thomas : « La diversification est le pilier de la part individuelle, les objectifs qualitatifs doivent aussi être mesurés. Il faut éditorialiser la page d'accueil du pass culture. Mais le pass culture revendique sa neutralité ; en fait, ne pas avoir de mise en avant revient à mettre en valeur l'offre commerciale. C'est donc ne pas être neutre. Le lien avec les équipes du pass culture est difficile, l'algorithme qui existe, c'est la géolocalisation. C'est intéressant si on est un peu seul à être présent sur un territoire ! A Gonesse, c'est comme ça qu'ils ont découvert le cinéma, on est tout seul. Les équipes du pass et les équipes des salles doivent se mettre en lien pour proposer ensemble des propositions qui les concernent et non portées par la loi du marché. Pass culture = nouveau moyen de communication, on peut avoir l'objectif de donner de la visibilité à des propositions plus alternatives.

Intégrer les jeunes au fonctionnement des salles de cinéma, aux coulisses, par le biais des jurys jeunes, des vidéos présentes sur la page d'accueil, du système des ambassadeurs du pass culture... Ces initiatives permettent d'utiliser le succès quantitatif en les emmenant vers des rencontres, avec nous aussi. Ce sont des propositions du Pass culture que l'on souhaiterait voir renforcées.

Le Pass, dans sa part collective, doit être qualifié via le soutien des acteurs de proximité. Il faut donner aux acteurs les moyens d'être autonomes. Cela passe par la formation, Carole Desbarat : « la formation, c'est le coeur de l'EAC ».

Il faudrait pouvoir avoir les moyens de monter les projets, pour les coordonner. Ce n'est pas les missions ni la formation des équipes du pass culture. Il faut renforcer structurellement les associations locales, de proximité, qui mettent en place les projets et faire valoir leur rôle, que les personnels du pass culture soient en contact avec elles. Mais il y a un manque de ressources humaines, pas le temps ni l'argent, pour les inciter à les développer, avec toutes les institutions. Ramener de la médiation, financer les structures qui jouent les intermédiaires, mettre en synergie et utiliser le système des médiateurs et l'étendre.

Il est nécessaire de lutter pour plus d'accompagnement, afin de continuer à développer l'esprit critique ; la curiosité = condition de la démocratie. On ne doit pas former des consommateurs mais des citoyens. »

Jean Michel Lucas, proposition de compagnonnage : « Maintenant, le pass culture s'oriente vers des expériences dans lesquels les jeunes sont acteurs, pas seulement consommateurs. De telles initiatives

existent depuis plus de 20 ans, et les dirigeants du pass culture ont une longue expérience dans les services « culture » des collectivités territoriales. Mais je crois qu'il faut aller plus loin, au nom de l'intérêt général : il faudrait permettre aux « personnes jeunes » de prendre le temps nécessaire à élaborer avec d'autres leur propre parcours de vie. Par exemple, aujourd'hui, la personne jeune ne peut pas utiliser le pass pour ces temps de réflexion, de confection d'un parcours, de maturation de son expérience. On ne peut pas mobiliser le pass culture pour ces temps où le doute et l'incertitude participent de la construction des personnes. Or ces temps de relations, que connaissent bien les médiateurs, sont des temps culturels, pour les droits culturels.

Nos propositions vont partir du terrain en se donnant plusieurs mois pour voir comment adapter les règles du Pass culture à ces situations ouvertes de compagnonnage. Un texte martyr est en cours d'écriture et, s'il retient l'attention du Pass, je vous le ferai passer.

N'oublions jamais que le rap et le rock n'ont pas été inventés par les conservatoires, et je ne dis rien de la bande dessinée ou des jeux vidéos... les personnes jeunes doivent disposer de leur place pour « faire relation culturelle »... sans être réduites à la figure de consommateurs capricieux ou bornés ! »

Oriane Lavenir du Pass culture - Partenaire national des acteurs culturels : « Le partenariat est questionné, c'est une notion qui existe depuis les débuts du dispositif, au minimum deux personnes par région qui échangent avec les acteurs culturels de leur territoire, dans tous les secteurs de la culture. C'est peu, deux personnes seulement pour tous les secteurs, dans des régions très grandes.

On a une équipe programmation de 4 personnes seulement qui travaille sur l'éditorialisation, le pass culture a deux ans, s'est généralisé au moment de la ré-ouverture des lieux culturels.

Il y a des initiatives comme la découverte des métiers de la culture, la rencontre avant ou après une projection, en ligne puis en vrai, ... On regarde ce qui fonctionne, on travaille avec les acteurs culturels, les syndicats, les associations professionnelles. Les propositions vont ruisseler, il faut que les acteurs culturels s'en emparent. Les partenariats avec Disney, Pathé sont des choses qui vont plaire aux jeunes : rencontre avec un talent autour d'*Avatar*, temps fort sur la culture coréenne. On veut s'améliorer, faire au mieux, en travaillant avec tous les acteurs de la culture qui veulent bien travailler avec nous. L'envie des jeunes doit être prise en compte et on les remet au centre de l'action.

Le cinéma est un secteur qui fonctionne très bien. Le spectacle vivant prend difficilement, on a du mal à faire monter les jeunes sur ce type d'offre. Le cinéma, c'est de l'engouement, on le mesure sur tous les canaux, sur les réseaux sociaux.

Nous avons des chantiers très importants sur les autres secteurs qui galèrent plus que le cinéma, avec des projets de rencontres, l'appel aux communautés, basé sur le réseau d'ambassadeurs (400 utilisateurs partout en France). Il faut qu'on réussisse à fédérer autour de centres d'intérêt communs, en encourageant les acteurs culturels à proposer des « exclu », avant l'ouverture d'un festival par exemple.

Le suivi est surtout quantitatif ; le dispositif est jeune, les preuves attendues portent d'abord sur le plan quantitatif, car « gros budget donc gros chiffres à apporter ». Pour mesurer un coefficient de diversification, (exemple : sur différentes pratiques et différents genres, par exemple la FNAC, un live nation et Pathé), on travaille actuellement avec l'ENS. On aimerait aller vers des lieux moins « mainstream » à analyser.

Le volet collectif, en lien avec l'Education nationale : on a moins de marge de manœuvre. Il passe par une validation par les DRAC et les DAAC. Les offres proposées doivent être de qualité et respecter des objectifs éducatifs, il faut qu'on évite que les offres soient détournées. »

Cette manne financière s'avère choquante, dans un cadre de raréfaction des moyens de l'action culturelle et le temps de montage des projets par les partenaires de terrain n'est pas pris en compte, n'est pas rémunéré.

Que deviennent les euros non dépensés par les jeunes, puisqu'ils ne dépensent pas tout, certains presque pas, notamment dans les territoires ruraux où il n'y a pas d'offres. Que devient cet argent, pourrait-il servir le partenariat, permettre la relation ? Cette somme est-elle captable par les acteurs de la culture ?

Emeric de Lastens, conseiller cinéma de la DRAC Ile de France : « Les conseillers cinéma sont en lien avec les équipes du pass culture, ils se sont rencontrés à Deauville. Vis à vis de l'EAC, l'offre et la demande sont inversées. Les conseillers cinéma ont participé aux phases de l'expérimentation et ont accompagné les salles de cinéma, toutes référencées sur la part collective, grâce à l'action politique de la FNCF. Les conseillers n'ont pas pris sur la part individuelle, ils sont contents qu'un festival publie l'offre sur le pass culture et que ce soit bien éditorialisé.

Avoir des études qualitatives sur ce que vont voir les jeunes, cela nous intéresserait. C'est une dépense culturelle en moins pour eux, mais qu'en font-ils ?

Les conseillers donnent leur avis sur le référencement des acteurs. L'éducation nationale avait d'ailleurs fait des remarques sur le fait qu'UGC soit sur le pass culture. Dans le spectacle, le privé n'y est pas : le théâtre Mogador, par exemple, propose Le roi lion en spectacle et cette offre n'est pas sur le Pass culture. Il y a des recours juridiques en ce moment.

Je reçois aussi des demandes de dizaines de nouveaux acteurs chaque semaine, pour être autorisés à publier des propositions sur la part collective du Pass culture.

Le pass culture peut servir à payer les sorties cinéma des dispositifs, il faut que les établissements puissent le faire quand ils ont des problèmes de budget. C'est facile de supprimer les crédits, que ce soit le pass culture ou d'autres crédits, politiquement tout est possible.

Sur les critères de l'EAC : la part collective manque d'encadrement. Point qui pose question : les crédits de l'EAC des DRAC sont très réduits (ils n'ont pas bougé depuis l'arrivée du Pass culture). On a du mal à financer les coordinations, les actions jeune public ; les intervenants individuels peuvent être référencés, encore mieux quand ils sont en collectif. »

Jean-Michel Lucas : « On assiste à une dévalorisation de la fonction de conseiller DRAC également. »

Clara Guillaud, d'Etonnant cinéma : a géré la visio-conférence avec Sabine Zipci, déléguée générale de l'AFCA. 53 personnes connectées, mais peu d'interventions. Clara s'adresse aux personnes du pass culture. « C'est courageux d'être présent. Vous utilisez toujours le mot utilisateurs, cela nous choque, on n'a pas le même vocabulaire, on ne parle pas des mêmes choses, on ne se comprend pas au fond. Il va y avoir du travail pour arriver à mieux coopérer... »

REMERCIEMENTS POUR TOUTES LES INTERVENTIONS ET FIN DU DEBAT à 17h

La Fédération de l'action culturelle cinématographique (FACC) a pour but la défense des droits, du fonctionnement et des projets sur tout le territoire national, des structures d'action culturelle cinématographique, quelle que soit leur taille ou leur budget. Elle regroupe tous les acteurs de l'action culturelle cinématographique œuvrant à l'échelle locale, régionale ou nationale, quelle que soit leur forme juridique.

FÉDÉRATION DE L'ACTION CULTURELLE CINÉMATOGRAPHIQUE

C/o 77 rue des Cévennes – 75015 Paris
contact@federation-acc.org
Anne Lidove : 06 10 16 91 59
www.federation-acc.org